

Assemblée Générale de l'ALI du 22 juin 2024

Le 22 juin 2024 à 17h30, les membres de l'*Association lacanienne internationale* se sont réunis à l'Espace Reuilly - 21, rue Hénard 75012 Paris - en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Bureau de L'ALI.

279 membres sont présents ou représentés. La feuille d'émargement est signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Mr Thierry Roth, président de l'association, assisté de l'ensemble du bureau : Omar Guerrero, trésorier - Céline de la Rochemacé et Geneviève Schneider, secrétaires générales - Jean-Paul Beaumont et Jean-Pierre Lebrun, vice-présidents

1. Rapport moral de l'année 2023 présenté par Thierry Roth, Président (Rapport complet ci-joint)

En introduction, le Président rappelle qu'il présente son troisième et dernier rapport moral. C'est l'occasion d'un rapide bilan, ce mandant était fortement marqué par le décès de Charles Melman, fondateur de l'ALI, le 20 octobre 2022. Le Bureau n'a pas ménagé ses efforts pour aider l'association à conserver sa cohésion et sa confiance aussi bien dans son histoire que dans son avenir, ainsi que sa rigueur et sa dynamique de travail.

L'association compte aujourd'hui 641 membres (dont 364 AMA). Le président cite les associations régionales et nationales au sein de l'ALI. Il salue la création en cours d'un nouveau groupe en Turquie « ALI – Turquie » et l'accueil d'une dizaine de membres turques.

L'association poursuit sa mission première en matière de formation des analystes et de recherche en psychanalyse. Les associations régionales et nationales ont leurs propres enseignements locaux, ainsi que des activités en lien avec Paris, favorisées par les diffusions par zoom. Le président incite les parisiens à ne pas désertier les locaux de l'ALI au profit du zoom afin de maintenir le lien social et l'accueil des nouveaux membres.

Thierry Roth cite les principaux séminaires à Paris en 2023 : le séminaire sur *L'homme sans gravité* aujourd'hui proposé par le président et les deux vice-présidents, le Grand Séminaire de l'ALI dont le thème de cette année était « castration ou barbarie » et le séminaire de préparation au séminaire d'été du mardi consacré au séminaire *Encore* de Jacques Lacan. Le Président rappelle

également les enseignements de l'EPEP, les groupes sur les bébés, sur l'autisme ; les séminaires du samedi comme les Mathinées lacaniennes, les questions cliniques ; les conférences à la Maison de l'Amérique latine, les séminaires consacrés à la topologie, ainsi que les nombreux séminaires et groupes de lecture proposés par différents membres à Paris, en région ou à l'international qui participent tous au travail de formation et de recherche de notre association.

Le Collège et le GIP du Collège d'enseignement de l'ALI constituent toujours une porte d'entrée importante dans l'apprentissage de la lecture des textes fondamentaux et la formation du psychanalyste.

Le Président rappelle la collaboration avec l'AMC PSY, le Collège de psychiatrie et l'EPhEP.

En 2023, le séminaire d'hiver « Pourvu qu'on s'aime » et le séminaire d'été consacré au séminaire de Lacan, *Encore*, ont été organisés à Paris. Parmi les Journées d'étude qui ponctuent l'année, Thierry Roth site les journées bilingues « Joyce et Nora, un vrai couple ? » organisées en mars à Rome et par zoom ; les journées sur la topologie clinique en juin à Paris ; les journées organisées en septembre par l'ALI, l'AMC PSY, l'EPEP et la contribution de l'association Analyse freudienne « Quelles difficultés les troubles neurodéveloppementaux posent-elles aux cliniciens ? » ; en septembre également une journée sur le défi des états limites organisée par l'AfB ; en décembre, des journées organisées par l'ALI, l'AfB et le collège de psychiatrie sur « Le temps logique » de Jacques Lacan.

Le président note la vitalité des publications qui favorisent la transmission de nos travaux : le numéro 23 de *La Revue Lacanienne*, « Haines » sous la direction de Marc Morali. Tous les membres reçoivent cette revue. Le JFP, deux numéros sur « Le mur mitoyen » dirigés par Claude Landman et Stéphane Thiberge. Les revues des associations membres ou proches de l'ALI, les publications de nos membres chez divers éditeurs.

En 2023, le nouveau site internet a été mis en ligne. Il a été conçu par une entreprise professionnelle « Pulsar » qui en assurera la maintenance pour les prochaines années. Son contenu est en constante évolution, toutes les remarques seront les bienvenues. La société « Congrès minute » filme et relaie de nombreux séminaires et congrès avec un grand professionnalisme. Un comité de communication, nommé par le Bureau, est chargée de promouvoir les événements de l'Association par la diffusion de l'information sur les réseaux sociaux.

Pour terminer, Thierry Roth remercie et félicite l'équipe de salariées pour la qualité de leur travail, les différentes instances pour leur engagement et leur sens des responsabilités et tous les membres et étudiants de l'Association.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

2. Rapport financier de l'année 2023 présenté par Omar Guerrero, Trésorier

(Rapport complet ci-joint)

Le trésorier, Omar Guerrero, présente les comptes 2023 en s'appuyant sur le Compte de Résultat fourni par le cabinet d'expertise comptable AGP.

Recettes :

Le total des ressources s'élève à 627 720 €, soit 3,3 % d'augmentation.

Les ressources associatives : les cotisations des membres s'élèvent à 260 492 €, soit une diminution de 0,9 % en 2023.

Les ventes de marchandises : elles correspondent essentiellement à la vente de nos publications. En 2023, ces ventes s'élèvent à 80 901 €, soit une augmentation de 33,9 % liée à l'augmentation du nombre de journées d'étude.

Les prestations vendues : c'est-à-dire les enseignements, le collège, les journées d'étude et les séminaires. Les recettes ont augmenté de 0,7 % pour un total de 286 327 €.

Cette augmentation est liée aux nouvelles inscriptions permises par la possibilité de suivre les enseignements à distance, par zoom.

Dépenses :

Les charges de fonctionnement ont diminué de 0,9 %.

Ces charges représentent un total de 323 181 €.

Les charges de personnel s'élèvent à 130 016 €.

Nous restons dans un ratio de 20,71 % entre les charges de personnel et le résultat, ce qui est tout à fait correct.

Le résultat de l'exercice 2023 est de 103 100 €, soit une diminution de 4,7 %.

L'Assemblée décide d'affecter l'excédent aux fonds associatifs sans droit de reprise pour le budget prévisionnel de 2023.

Le rapport financier est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2024 présenté par Omar Guerrero, Trésorier

La projection pour 2024 est plutôt stable. Le résultat prévu pour 2024 serait de 101 924 €.

Les produits sont estimés à 640 150 € et les charges à 538 260 €.

Les dépenses qui concernent le nouveau site internet seront amorties sur deux années.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

4. Renouvellement du tiers du CA

- Membres du CA déclarés sortants par tirage au sort fait le 24 avril 2024 :

Maria Belo, Henri Cesbron Lavau, Jean Louis Chassaing, Marc Darmon, Nathalie Delafond, Renata Miletto, Marc Morali

- Membres du CA déclarés entrant après un vote par liste à bulletin secret, le 22 juin 2024 :

Jean-Luc Cacciali, Alexis Chiari, Virginia Hasenbalg, Alexandra Lenormand, Marc Morali, Delphine Redler, Stéphanie Torre

L'ordre du jour étant clos, le président lève l'assemblée à 18h30.

Date et signature du Président

3/7/24.



Date et signature de la Secrétaire Générale

3/07/2024

